

---

# Rapport du directeur administratif

*novembre 2005 à octobre 2006*

---

## PERSONNEL

### Administration

Suite à la réorganisation du service survenue à la rentrée 2005-2006, la nouvelle répartition des tâches entre les collaboratrices du pôle de compétences "comptabilité et facturation" a été rôdée et donne à ce jour entière satisfaction.

L'organe de contrôle – la fiduciaire Fiduhel – a effectué début mars la révision du premier exercice comptable (2005) géré au moyen du logiciel Sidis. Son rapport a relevé la parfaite tenue des diverses comptabilités ainsi que l'adéquation de notre organisation par rapport au fonctionnement institutionnel et aux exigences de l'État et de l'Ofas.

Un grand merci à Mmes Dubois-Évard et Baer-Personeni pour cet excellent résultat.

La masse de travail administratif liée au secrétariat médical est toujours en constante augmentation. Les demandes de certaines caisses-maladies se font de plus en plus fréquentes et tatillonnes, laissant augurer une prochaine surcharge de ce poste à mi-temps.

### Services généraux

Durant l'année écoulée, il n'y a pas eu de mutations de personnel dans le service.

Au niveau des apprentis, il nous faut signaler la belle réussite de M. Sergio Almeida lors des examens finaux de sa formation élémentaire de cuisinier. Nous le félicitons vivement et lui présentons tous nos vœux pour la suite de sa pratique professionnelle.

Merci à toute l'équipe de cuisine, et plus particulièrement à son chef, M. Georges-Henri Singelé, pour son inaltérable patience et son engagement quotidien dans la formation de nos apprentis.

Une nouvelle apprentie, suivie par l'unité de formation professionnelle du Ceras, a commencé une formation en entreprise d'aide de cuisine, dès la rentrée d'août. Il s'agit de Mme Serena Bertini à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue.

Notre concierge-résident, M. Marcel Frigeri, a dû subir une intervention chirurgicale en février dernier. Il a été absent à plein temps, puis à mi-temps, durant plusieurs mois. Son remplacement a été assumé de parfaite manière par ses collègues, d'une part, et par Mme Monique Amez-Droz-Rickli, d'autre part. Nous remercions ici toutes ces personnes pour leur engagement et leur souplesse.

## IMMEUBLES

### Immeuble du Ceras, rue du 12-Septembre 11

En raison des restrictions budgétaires imposées par l'État, nous avons décidé, cette année encore, de n'effectuer qu'une partie des travaux d'entretien prévus initialement lors de l'élaboration du budget.

En l'occurrence, les travaux ont concerné la réfection complète d'un bloc sanitaire du rez-de-chaussée, la pose d'une barrière de sécurité bordant tout le terrain situé le long de la route cantonale, le remplacement de fenêtres (cuisine), la réfection d'une partie des bordures extérieures ainsi que l'entretien de divers autres locaux.

Par ailleurs, d'importantes coulures provenant de la toiture ont occasionné des dégâts d'eau conséquents dans plusieurs locaux de l'immeuble ; ce chantier est en cours et devrait se poursuivre jusqu'à la fin de cette année.

### **Immeuble Coquemène**

Nous rappelons que ce petit immeuble locatif de 7 appartements, sis rue de la Coquemène 23 à Neuchâtel, a été légué en 1988 à la fondation du Centre IMC.

Depuis 1990, sa gestion est confiée à l'administration de l'institution.

Durant cet été, l'appartement de 4 pièces a été complètement rénové et équipé d'une cuisine agencée moderne ; le loyer a été adapté en conséquence.

Tous les appartements sont loués, nous avons eu deux mutations de locataires durant l'année écoulée.

## **FINANCES**

### **Fonds propres**

Durant l'exercice 2005, nous avons reçu Fr. 91'801.85 de dons et legs, dont un montant important de Fr. 91'201.85 provenant de la succession Schwab.

Fr. 16'000.— ont été utilisés pour participer au financement du voyage d'étude à Barcelone effectué à l'occasion du 15<sup>ème</sup> anniversaire de l'unité de formation professionnelle, Fr. 8'309.95 pour marquer le passage de "Centre IMC" à "Ceras" (couteaux suisses et sacs de sport estampillés du logo Ceras, spectacle de magie, ...), Fr. 3'800.— pour les loisirs et les camps et Fr. 1'468.60 pour des achats et prestations diverses.

Le solde a été viré sur le compte réserve "2121" qui figure au bilan pour un montant de Fr. 883'033.89.

Nous remercions vivement toutes les personnes et toutes les sociétés donatrices. De part leur générosité, elles contribuent à l'élargissement des prestations que nous pouvons offrir à nos élèves.

### **Ofas / AI**

Mme Christine Beyeler, déléguée de l'Ofas pour le secteur "enfance et adolescence" du Ceras, nous a annoncé la fin de son mandat. Elle reprend, dès cette année, la gestion du dossier de l'unité de formation professionnelle (secteur "adultes") laissé vacant par le départ de M. Ducrest. Nous nous réjouissons de la poursuite de notre collaboration dans le cadre de sa nouvelle délégation.

Suite à cette rocade, nous avons eu le plaisir de faire la connaissance de sa remplaçante, Mme Barbara Conrad. Lors de sa visite de juin dernier, elle a effectué le calcul de la subvention à l'exploitation pour l'exercice 2005.

### **CCT-ES**

Les annexes prévues concernant les temps de travail, la rémunération, le droit aux vacances et autres sujets éminemment sensibles ne sont toujours pas entrées en vigueur.

Actuellement, certains statuts sont pour le moins ambigus car dépendant en partie de l'ancienne CCT, elle-même reprenant, par analogie, des éléments du statut de la fonction publique neuchâteloise.

Lorsque l'on sait que le Conseil d'État a récemment formulé des vellétés de rupture (ou pour le moins de distanciation) du statut du personnel des établissements spécialisés par rapport au statut des fonctionnaires, il y a matière à inquiétude...

MM. Perratone, Pavillon et Fumagalli ont refait récemment un passage dans notre institution afin de décrire quelques nouvelles fonctions et de répondre à diverses questions concernant ce processus, en cours dans notre fondation depuis août 2001.

La future grille des salaires du personnel soumis à la CCT-ES est encore à l'étude...

Ces retards et ces incertitudes risquent malheureusement de cristalliser les mécontentements et de rendre les négociations à venir conflictuelles.

## **Finances et projet "Renard"**

De sombres nuages continuent de s'accumuler sur le secteur des établissements spécialisés...

Bien que le Conseil d'État nous ait récemment annoncé que le résultat intermédiaire de l'exercice 2006 du canton présentait une nette amélioration par rapport au résultat figurant au budget (déficit estimé entre Fr. 2½ et 5 Mio au lieu des Fr. 43.6 Mio escomptés au budget 2006), les exigences d'économies ne se sont de loin pas assouplies.

Bien au contraire, à la cible globale annoncée de -10%, encore floue quant à sa base de calcul (comptes/budgets des institutions ou de l'État ? – quelle année de référence ?), se sont ajoutées des demandes de modification structurelles des institutions.

Par ailleurs, un glissement vers un fonctionnement annuel basé sur une enveloppe financière se fait de plus en plus sentir, particulièrement depuis l'élaboration des budgets 2006.

Finalement, aux successions de diminutions budgétaires s'est substitué, dès l'annonce officielle du projet le 11 septembre dernier, Renard et son roman encore à écrire, "Fox 9/11" ?...

... et comme pourraient peut-être le penser avec malice certaines personnes oeuvrant dans le domaine social au service des jeunes et des adultes de ce canton :

**"Un renard change de poil, non de caractère"** (Suétone v. 69-v. 140 / Vies des douze Césars / Vespasien XVI)

## **Comptes 2005**

Le résultat de l'exercice 2005 mérite quelques commentaires.

En effet, pour les deux comptabilités principales de la fondation, soit celle du secteur "enfance et adolescence" (US) et celle du secteur "adultes" (UF), l'excédent de charges avant subvention à l'exploitation Ofas (US) et tarif compensatoire Ofas (UF) est très largement inférieur aux montants budgétisés, ceci de l'ordre de Fr. 1,2 Mio.

L'importance inédite de l'écart est due au cumul de plusieurs facteurs :

- Une gestion extrêmement rigoureuse des ressources, en particulier dans le domaine de la dotation en postes de travail et de l'utilisation des heures à disposition, ainsi que des diverses autres rubriques budgétaires.
- Le budget 2005 de l'US a été établi et négocié avec le SES en comprenant la classe Delta durant toute l'année, ceci en raison de l'incertitude quant à sa fermeture (décidée par les autorités jurassiennes seulement au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2005).
- Il comprend également deux groupes d'internat (postes d'éducateurs) sur toute l'année, alors que la restructuration du secteur (fermeture d'un groupe interne, nouvelle répartition des postes et diminution de la dotation), décidée au printemps 2005 en fonction des admissions, a porté ses effets dès la rentrée d'août.
- Un 75% de poste d'ergothérapeute n'a pas été repourvu suite au départ de la titulaire alors qu'il figure au budget toute l'année.
- Le poste "Entretien d'immeuble" a été prévu sans diminution.
- Les recettes ont également augmenté (négociations et revalorisation de la convention tarifaire avec les caisses-maladie de Franche-Comté).
- Les recettes de l'UF ont été calculées sur un taux d'occupation de 100% (30 jeunes) alors qu'en moyenne 37 (123%) étaient pris en charge durant l'année.

L'addition de ces divers paramètres a ainsi induit un résultat global très nettement inférieur aux excédents de charges garantis par le SES.

Il est encore à relever que le total des charges de l'exercice 2005 du secteur "enfance et adolescence" est inférieur de Fr. 232'396.65 (-3.4%) à celui de l'exercice comptable précédent, ceci suite aux restructurations et aux efforts d'économies susmentionnés.

Par ailleurs, nous rappelons que les coûts de fonctionnement de notre unité de formation professionnelle sont quasi intégralement à charge de la Confédération.

## INFORMATIQUE

### **GTIES (Groupe de travail informatique des établissements spécialisés) :**

Le groupe de travail s'est réuni à 3 reprises afin de partager – entre praticiens – les diverses expériences vécues lors de l'utilisation du logiciel SIDIS, d'échanger sur les améliorations et compléments à apporter au programme et d'anticiper les mutations à venir (nouveaux certificat de salaire et numéro AVS, modifications dans le calcul des salaires, ...).

### **Sidis (Système d'information des institutions sociales)**

Le logiciel a bouclé sa première année de fonctionnement dans notre fondation avec la clôture des comptes de l'exercice 2005.

Cette période initiale s'est déroulée sans problèmes graves. La situation est allée en s'améliorant mois après mois, tant au niveau de la fiabilité que de la vitesse de traitement des données (mise en place de nouveaux serveurs, mise à jour de logiciels réseau, ...). Seuls les modules "facturation" et, dans une bien moindre mesure, "salaires", ont été source de sérieux soucis, pertes de temps et autres énervements.

Une modification des paramètres dans les rubriques salaires a été mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2006 afin de corriger diverses erreurs survenues durant l'année 2005.

Cette année, les problèmes récurrents de facturation (plantages, bogues, ...) se sont estompés et les périodes de facturation – particulièrement longues et pénibles jusqu'alors – sont redevenues d'ordinaires périodes de travail intensif.

La collaboration avec le CEG (centre électronique de gestion – ville de Neuchâtel) continue d'être agréable et constructive. Merci à eux pour leur engagement et leur disponibilité.

### **GPIES (Groupe de pilotage du projet Sidis)**

Le travail de coordination et de conduite du projet se poursuit à raison de 3 à 4 séances annuelles.

### **RPN (Réseau pédagogique neuchâtelois) et informatique scolaire**

À ce jour, tous les collaborateurs travaillant dans l'unité scolaire ont accès à une machine reliée au RPN ; seuls les concierges n'ont actuellement pas encore d'accès sur le réseau administratif.

MM. Thomann et Tissot-Daguette continuent d'assurer le suivi et la maintenance du parc informatique scolaire, à notre entière satisfaction. Nous les remercions vivement de leur travail.

Pour conclure, je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du secteur administratif et des services généraux qui contribuent, par la qualité de leur travail, au bon fonctionnement de l'ensemble de l'institution.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2006

Jean-François Iseli